



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, PAR LE SOUSSIGNÉ ;

QU'il y aura session régulière du Conseil municipal le 12 mai 2026 à 19h30, à la salle communautaire ;

QUE, lors de cette session, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante et entendra toutes personnes désireuses d'apporter des commentaires aidant à la décision de celui-ci :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE :

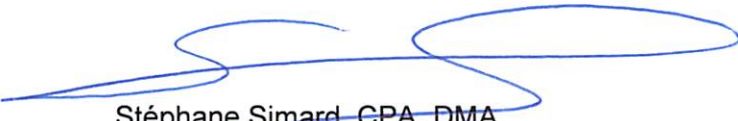
Désignation de l'immeuble :

60 chemin des Voitures d'Eau, Zone H-1

Nature et effet :

- Régulariser la présence d'une bonbonne de gaz en cour avant du terrain alors que l'article 6.1 du règlement de zonage #603 stipule qu'une bonbonne de gaz ne peut être implantée qu'en cours latérales ou arrière.

Donné à Petite-Rivière-St-François ce 24^{ème} jour d'avril 2026



Stéphane Simard, CPA, DMA
Directeur général et greffier-trésorier